

Evènement de rentrée du plaidoyer

ESS France

13 septembre 2022

Discours de Jérôme Saddier, Président

(seul le prononcé fait foi)

Madame la ministre, chère Marlène Schiappa,

Cher Pascal Michard, monsieur le président d'AEMA Groupe,

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord te remercier cher Pascal pour ton accueil dans les locaux d'AEMA Groupe – locaux qui sont évidemment connus pour être ceux de la MACIF qui a accueilli nombre d'événements de l'ESS. Au-delà de ton accueil, je souhaite également remercier les mutuelles du Groupe (dont AESIO et MACIF, ici représentées par leurs présidents Patrick BROTHIER et Philippe PERRAULT) ainsi que les équipes du Groupe dirigé par Adrien COURET, pour leur soutien à cet événement comme aux activités d'ESS France.

Merci à vous également, Madame la ministre, de nous faire le plaisir de votre présence parmi nous pour cet événement de rentrée, qui a pour objectif de partager ce que seront nos priorités pour l'année de travail qui s'ouvre. S'agissant de l'une de vos premières prises de parole (et à la veille de la présentation de votre feuille de route), nous sommes également honorés d'avoir accepté de vous exprimer en primeur devant ce public de responsables de nos organisations de l'ESS.

Nous aurons, je le sais, l'occasion d'approfondir nos échanges lors de la reprise des travaux du CSESS d'ici quelques semaines. Cette institution, reconnue par la loi de 2014, est essentielle au dialogue entre les pouvoirs publics et les organisations représentatives de l'ESS, mais elle est aussi pertinente pour la co-construction des politiques publiques impliquant l'ESS.

Plus généralement, les acteurs de l'ESS dont je suis pour l'occasion (et par fonction) le porte-parole, sont désireux d'entretenir une relation de qualité avec leur ministre, dès lors qu'il leur est permis d'en avoir un ou une ; il semblerait qu'il commence à y avoir une continuité en la matière, et c'est heureux - mais j'y reviendrai. Quoi qu'il en soit, cet événement est l'occasion de vous souhaiter la bienvenue dans vos nouvelles fonctions. Nous serons à vos côtés dans un dialogue républicain aussi respectueux que sincère - et sans langue de bois.

*

C'est donc la deuxième fois que nous sommes réunis dans cette configuration qui permet de délivrer publiquement quelques messages sur ce que doivent être, selon nous à ESS France, les priorités d'action pour les prochains mois ; nous réunirons jeudi en séminaire de travail le bureau d'ESS France pour les mettre en musique. Ce sont six axes que je vais évoquer brièvement.

1. L'ESS doit être au cœur des politiques de transition écologique et de leur planification

Il y a un an, il ne paraissait pas évident que l'enjeu de la transition écologique serait aussi présent dans nos vies. Comme l'a gravement titré un grand journal du soir, cet été aura, pour beaucoup de nos concitoyens, marqué « la fin de l'insouciance » face à l'enjeu du réchauffement climatique. Plus encore, le retour de la guerre en Europe depuis février dernier a également scellé la fin d'une forme de naïveté, notamment en ce qui concerne notre indépendance énergétique. Pour des raisons géopolitiques autant qu'écologiques voire démocratiques, l'enjeu n'est plus de savoir si nous devons enclencher la marche avant de la transition écologique mais comment.

Certes, les changements de comportements individuels seront incontournables – et sans doute le recours à une forme de sobriété tous azimuts, mais tel n'est pas le propos à ce stade. La transition écologique sera une combinaison de facteurs et de décisions qui nécessitera de la résolution et de la continuité.

Je suis frappé par le parallèle qui pourrait être fait avec la situation connue il y a cinquante ans, après la sortie du rapport Meadows sur les limites à la croissance dans un monde fini. Son constat était sans appel quant à l'avenir de notre modèle de développement. Un an après sortait le film « Soleil vert », tristement prémonitoire et qui, je le rappelle, se déroule en 2022. Deux ans après, le choc pétrolier constituait une alerte sérieuse sur les conditions de notre vie

quotidienne. Rappelons-nous les campagnes de communication sur les économies d'énergie, le développement du programme nucléaire civil alors conçu comme une réponse de souveraineté (mais je ne relancerai pas ici le débat sur l'énergie nucléaire), et même la mobilisation des milieux de la théorie économique. Malheureusement, le grand vent néo-libéral des années 1980 allait bien vite enterrer les espoirs d'une régulation de nos enjeux collectifs.

Nous avons donc déjà renoncé une fois. Renoncer encore serait la solution de facilité mais elle serait dramatique. Agir suppose au contraire une combinaison énergique de décisions structurelles : des règles économiques favorisant la transition de modèle ; des transformations profondes de nos modèles de production industrielle, agroalimentaire, de nos mobilités... ; des financements massifs et durables, publics et privés ; et des engagements des acteurs économiques et sociaux.

C'est sur ce dernier terrain notamment que l'ESS peut contribuer à une économie plus résiliente sur les territoires, et plus engagée que d'autres, dans des politiques de transition écologique. Notre légitimité à le dire et à le faire se fonde sur la continuité de nos engagements, sur notre capacité à innover socialement notamment en faveur des plus défavorisés, sur l'initiative citoyenne que nous mobilisons, et sur l'adéquation entre les fins et les moyens. Nous voulons non seulement le retour à une forme de planification démocratique, mais aussi que les organisations de l'ESS en soient partie prenante, comme de toute démarche de concertation avec les pouvoirs publics dans les champs et thématiques qui la concernent.

Nous regrettons à ce titre, madame la ministre, qu'ESS France n'ait pas été conviée au conseil national de la refondation (même si nos amis du mouvement associatif, de la mutualité et de l'UDES y étaient présents).

2. L'ESS doit être partie prenante des filières de l'économie de demain

Ce point est la conséquence de ce qui précède : nos activités économiques et sociales sont très diverses ; nos organisations et entreprises sont présentes dans de nombreux secteurs d'activité, elles sont parfois pionnières, souvent incontournables. Au moment où le développement économique doit explorer d'autres voies plus compatibles avec la disponibilité des ressources naturelles,

avec la cohésion sociale et démocratique, avec l'équilibre entre territoires, nos formes d'action doivent être pleinement considérées et soutenues.

A ce titre, et notamment dans le cadre de l'exercice de planification que nous appelons de nos vœux, il nous paraît indispensable de soutenir la création de filières dans lesquelles l'ESS soit motrice au nom d'un modèle conciliant les différents enjeux que je viens d'évoquer. Non seulement nous incarnons déjà une « économie de la réconciliation », mais nous pourrions aussi promouvoir « l'économie citoyenne et populaire » nécessaire pour tracer une nouvelle voie de progrès.

Pour le rendre possible, nous devons enfin bénéficier pleinement de la reconnaissance de nos capacités d'innovation sociale, notamment en bénéficiant à ce titre du crédit impôt recherche qui nous permettra d'amplifier nos politiques de développement de nouveaux services. Nous devons aussi bénéficier d'une plus grande intégration dans la commande publique de l'Etat et des collectivités territoriales : des règles existent pour les marchés publics mais encore faut-il les appliquer partout ; au-delà de la commande publique, les acteurs publics doivent surtout réapprendre (sans frilosité juridique excessive) à travailler en partenariat avec des acteurs qui sont essentiels à la vitalité de la citoyenneté, à la cohésion sociale et même à la prise de conscience écologique de notre pays.

3. L'ESS doit s'appuyer sur des écosystèmes territoriaux performants et ambitieux

L'ESS est une forme d'action économique essentiellement territorialisée mais aussi extrêmement fragmentée. Force est de reconnaître qu'elle n'a pas encore su se donner les moyens d'une organisation collective suffisamment performante pour orienter le développement économique. C'est assurément un enjeu pour les acteurs eux-mêmes, qui est au cœur de nos travaux collectifs au sein d'ESS France : l'heure n'est plus seulement au plaidoyer mais à l'action.

Nous apportons déjà et nous renforcerons notre soutien à toutes les formes de coopérations entre acteurs sur les territoires. Les PTCE sont l'une de ces formes - sans doute pas la seule mais l'une des plus prometteuses. Nous avons accompagné votre prédécesseure Olivia Grégoire dans leur relance et nous avons ardemment travaillé à la création des outils nécessaires à leur

pérennisation. Mais nous avons besoin d'un engagement fort et pérenne de l'Etat en la matière. Nous y sommes prêts pour notre part.

Mais force est de reconnaître aussi que les moyens ne sont pas au rendez-vous du déploiement des missions déterminées par la loi de 2014. Les CRESS, qui sont légalement positionnées comme le pivot du développement de l'ESS dans les territoires, ne bénéficient toujours pas des moyens financiers publics décents qui leur permettraient d'assurer leurs missions : un rapport parlementaire récent soulignait ainsi que les CRESS disposent de cinquante fois moins de moyens (toutes choses égales par ailleurs) que les autres chambres consulaires. Elles ne disposent pas non plus à ce stade d'interlocuteurs pleinement dédiés dans les services déconcentrés de l'Etat.

Pire, alors même que les CRESS devraient être pleinement associées aux stratégies de planification territoriale, certains conseils régionaux les ignorent superbement – je suis notamment désolé de dire que la position de la Région AURA (qui m'est chère) et de son président me consterne lorsqu'il refuse de considérer la CRESS comme un interlocuteur politique légitime ; au moment où nombre de responsables politiques font du rappel à la force de la loi une obsession à sens unique, il serait temps que l'Etat rappelle à chaque responsable public que la loi s'impose à tous et en toutes choses – c'est, il me semble, le rôle des Préfets (nous comptons sur vous Madame la ministre).

4. L'ESS doit incarner l'avant-garde des entreprises à impact

Quel que soit le terme que nous préférions employer les uns ou les autres, il n'est plus possible d'ignorer la nécessité de démontrer la performance sociale et environnementale de nos activités. Loin d'être réductible à un phénomène de mode, la mesure de « l'impact » est devenue un élément essentiel à la crédibilité de la trajectoire que nous prétendons engager vers un changement de modèle. Tous les acteurs économiques seront prochainement (et à bon droit) sommés d'apporter des preuves de leurs engagements, voire du respect de la réglementation si elle évolue en ce sens.

Ce n'est pas un mince effort qui est demandé. Ce n'est pas non plus seulement une exigence supplémentaire de « reporting » annuel qui suffira. La formalisation et la valorisation de l'impact doit désormais s'intégrer au cœur des modèles de productions de biens et de services, et les résultats devraient

pouvoir être convoqués et rendus transparents quasiment en temps réel, notamment en matière d'impact carbone. Il y a pour cela besoin d'une forte impulsion de l'Etat dans sa compétence normative : en effet, les référentiels sont trop nombreux, souvent concurrents et parfois opaques ; leur philosophie est encore bien trop inspirée par la comptabilité classique alors qu'il existe une formidable opportunité de s'ouvrir aux dimensions sociale et environnementale de la comptabilité. Madame la ministre, nous comptons sur vous pour que cette question (dont le pilotage semble être resté à Bercy) puisse être appuyée par vous. Au vu des enjeux, vous comprendrez que ce n'est pas la seule refonte de l'agrément ESUS (qui n'a d'ailleurs pas été créé pour cela) qui suffira.

Quant aux entreprises et organisations de l'ESS, il est temps qu'elles prennent conscience que le temps d'avance dont elles pensent disposer du fait de leur histoire, de leur objet social ou de leur pratique, ne suffira pas longtemps à remplir l'obligation d'exemplarité qui s'impose aux yeux de la société, à défaut de l'être dans l'ordre public économique. Je lance un appel aux acteurs de l'ESS pour qu'ils se saisissent rapidement de cet enjeu qui peut contribuer à nous maintenir dans la position d'avant-garde que nous revendiquons. C'est notamment le sens des travaux que nous avons entrepris sur un « code de gouvernance des entreprises de l'ESS », mais aussi de notre proposition de création d'un dispositif d'accompagnement à la transition écologique dans l'ESS sur le modèle du DLA.

5. L'ESS doit bénéficier d'une pleine reconnaissance européenne et internationale

L'année qui s'est écoulée depuis notre dernier événement a connu des avancées majeures quant à la reconnaissance et à la promotion de l'ESS en Europe et dans le monde. Le plan d'action présenté en décembre dernier par la Commission européenne constitue un point d'appui essentiel. D'abord pour mettre fin à l'invisibilisation de l'ESS voire aux discriminations qui la frappent dans l'ordre juridique européen. Ensuite, pour adapter les politiques publiques et réglementations européennes aux potentialités de l'ESS, à condition de reconnaître les spécificités de nos entreprises et organisations. Enfin pour faire de l'ESS l'un des moyens de relance de l'Union et de réaffirmation des valeurs de son projet initial – c'est le sens de la lettre ouverte que Social Economy Europe vient d'adresser à la présidente de la Commission européenne.

Mais pour ce faire, l'engagement des Etats-membres et du Parlement européen est essentiel. Après une présidence française du Conseil de l'Union qui est resté en demi-teinte sur ces enjeux, nous attendons du gouvernement français qu'il soit à la pointe lors de l'élaboration et de l'adoption des futures recommandations de la Commission. Les présidences espagnole puis belge seront des moments forts qu'il faudra soutenir avec détermination.

De même, nous attendons un engagement fort du gouvernement pour une reconnaissance internationale de l'ESS et la promotion de politiques de coopération pour son développement sur tous les continents. La première étape franchie à l'OIT au printemps dernier illustre l'important travail accompli par nos amis d'ESS Forum International ; je souligne avec plaisir l'aboutissement concomitant d'un même travail de reconnaissance au sein de l'OCDE. L'étape suivante se situera à l'ONU, sans doute lors de l'assemblée générale de septembre 2023 : elle parachèvera alors les efforts accomplis par les militants de l'ESS sur tous les continents afin de faire reconnaître ce qu'ils apportent de longue date à la justice sociale, à un développement économique soucieux des personnes et respectueux de l'environnement, mais aussi – et c'est important dans le contexte géopolitique – à la paix.

6. L'ESS doit enfin avoir la garantie durable de sa considération par les pouvoirs publics

Ce n'est pas le moindre des enjeux. Mais ce n'est pas pour nous une question de standing ou d'amour propre. Le quinquennat précédent a tout juste garanti sur la durée la présence d'un interlocuteur ministériel dans la composition gouvernementale, mais dans des configurations très variables et avec des résultats mitigés. Nous nous sommes réjouis, Madame la ministre, de votre nomination, a fortiori de votre rattachement en direct auprès de la Première ministre, elle-même personnellement en charge de transition écologique. Ceci est de bon augure pour inscrire l'ESS dans les nécessaires dynamiques de transition et les politiques publiques qui en découleront. Car c'est ce à quoi nous croyons.

Mais vous pardonnerai-je l'espère notre prudence, née de l'expérience. Nous nous sommes longtemps battus pour être considérés comme des acteurs économiques à part entière. Notre rattachement à Bercy pendant ces dix dernières années (avec un interlude peu concluant) a été porteur d'une prise en

considération perfectible mais réelle ; nous avons réussi à faire un peu mieux accepter la diversité entrepreneuriale ; des moyens humains et financiers avaient été stabilisés, même s'ils étaient insuffisants. Nous restons donc dans l'expectative quant aux moyens qui seront les vôtres afin de peser dans la détermination des politiques publiques et de faire valoir, au-delà de votre positionnement gouvernemental, une réelle autorité interministérielle.

L'histoire politico-administrative de l'ESS est fragmentée. Beaucoup de configurations ont été testées. Il est temps à présent de stabiliser les choses, tant au niveau de l'Etat central que dans ses dimensions déconcentrées. J'aimerais vous proposer de saisir le CSESS d'un travail approfondi en ce sens, profitant notamment de la présence des administrations les plus concernées : sécurisons la place de l'ESS dans les administrations de l'Etat, donnons-lui une assise interministérielle pérenne, organisons au niveau des SGAR une interlocution de haut niveau dans les territoires.

Car il y a tant à faire qui dépend de l'Etat. Il ne s'agit pas seulement de moyens financiers. Bien sûr, nous avons bien des projets qui supposent un investissement financier public : j'ai évoqué les filières d'avenir, les écosystèmes territoriaux, mais nous avons aussi la conviction qu'il serait judicieux de favoriser, par exemple au moyen de fonds de revitalisation territoriale, la reprise ou la transformation d'entreprises conventionnelles en entreprises de l'ESS – en d'autres termes « ESSiser l'économie » comme aiment à le dire nos amis d'AESIO, l'un des piliers d'AEMA Groupe. J'en finirai dans ce registre en vous disant que nous devons trouver les moyens, ainsi que le demande l'UDES, de faire en sorte que l'ESS soit intégrée au dialogue social de haut niveau, considérant la réalité de nos activités et le poids de nos structures employeuses.

*

Je conclurai mon propos en soulignant que nous n'attendons pas tout de l'Etat. Nous sommes des acteurs économiques et sociaux qui revendiquons un rôle citoyen essentiel, mais qui assument aussi au quotidien une part importante de la mise en œuvre du contrat social et républicain de notre pays.

Nous ne sommes collectivement pas toujours aussi exemplaires que nous le souhaiterions, mais nous revendiquons fièrement nos fondamentaux qui ne demandent qu'à se régénérer au contact de nouveaux enjeux : la transition

écologique bien sûr, mais aussi l'égalité femmes-hommes, la reconquête démocratique ou encore la construction de nouveaux biens communs.

C'est à nos yeux une partie de l'attente manifestée par une partie croissante des jeunes de notre pays pour un développement économique plus adapté à leur demande de sens, respectueux d'équilibre entre la nécessaire performance économique et une éthique réelle en termes d'environnement, de développement international et de solidarité. Ils nous appellent simplement à retrouver la boussole du long terme et du juste partage de la richesse au lieu du profit immédiat et asséchant.

Pour eux, c'est l'incarnation d'un futur désirable dans lequel ils se voient vivre, agir et entreprendre.

Nous savons ce qu'est la responsabilité collective. C'est d'ailleurs ce qui fonde notre rapport à la propriété impersonnelle ou collective, affranchie de la logique spéculative qui mène le monde à sa perte.

Nous tentons chaque jour d'agir bien, d'agir juste et d'agir efficacement. Ce n'est pas la moindre de nos contributions à la démocratie française.

Voilà, Madame la ministre, chers amis, quelques pistes qui orienteront notre action collective avec ESS France. Il nous revient à tous de faire vivre ces ambitions, de tenter de les incarner au mieux par nos activités, et de faire en sorte que les politiques publiques s'en inspirent.

Au travail !

Je vous remercie de votre attention.